

REFLEXION SUR L'AMÉNAGEMENT DU PARC CENTRAL
RÉUNION DE PRESENTATION AUX HABITANTS

Samedi 03 Décembre 2022

Atelier de restitution



acte2
paysage.

Les potentialités du lieu



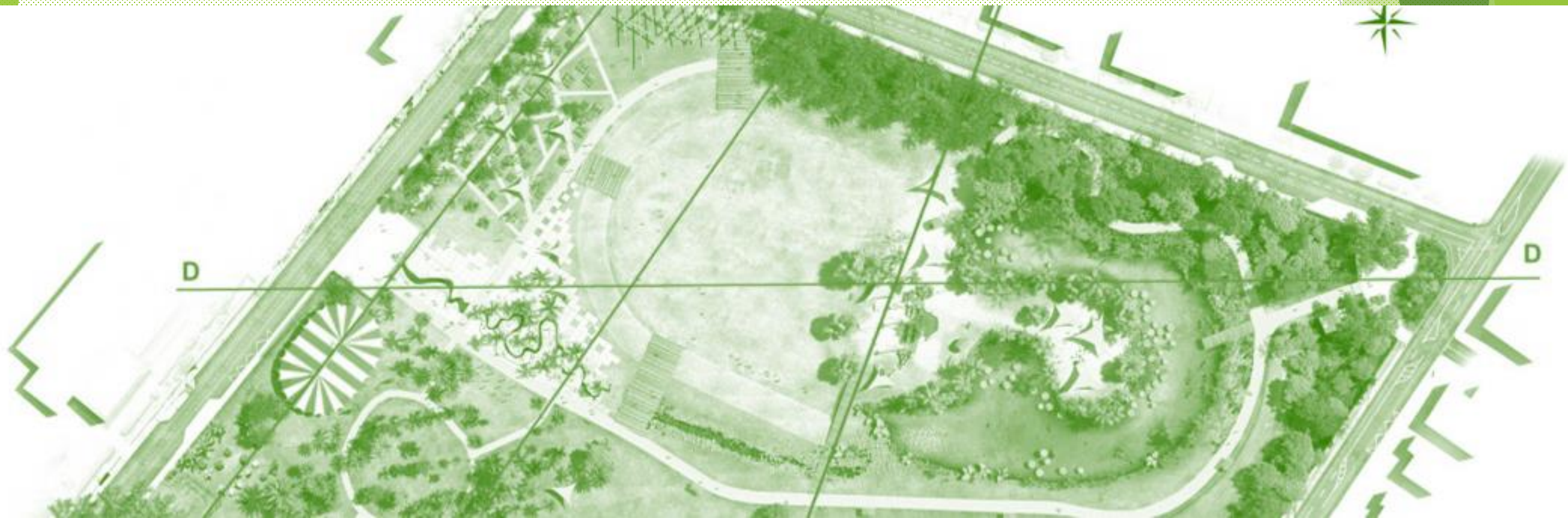


-  périmètre de l'OAP
-  principe de voie à créer
-  principe de chemin modes actifs à créer
-  espace public à aménager / valoriser
-  façade commerciale à préserver / valoriser
-  dominante habitat intermédiaire / petit collectif
-  équipement public / d'intérêt collectif / à restructurer / à créer

-  espace vert / loisir / sport à maintenir / à créer
-  liaison «verte» et espace public à créer
-  espace de jardins, vergers, boisement à préserver
-  centralité à développer



La synthèse des échanges et restitution des ateliers



Ateliers d'échanges par thématiques pour imaginer un futur parc à Oberhausbergen





Synthèse des 2 ateliers du 15 Octobre et du 9 Novembre 2022

2 thématiques abordées :

1 Usages, déplacements et intégration

2 Aménagement, biodiversité et paysage.

Synthèse des 2 ateliers du 15 Octobre et du 9 Novembre 2022

En quelques images : de bons moments partagés autour de discussions et d'idées ...



ATELIER 1

Usages, déplacements et intégration

- Espaces intergénérationnels
- Parcours de santé
- Eclairage les lieux en fonction des usages
- Pas de clôtures autour du parc
- Parking avec de l'autopartage
- Espaces favorisant le développement de la biodiversité
- Une forêt, un arboretum, un îlot de fraîcheur ou un amphithéâtre de verdure



ATELIER 2

Aménagements :

- Cheminement indiqué dans l'OAP en « dur » pour permettre un passage de PMR
- Passerelles en bois
- Théâtre de verdure

Deux entrées principales dans le parc

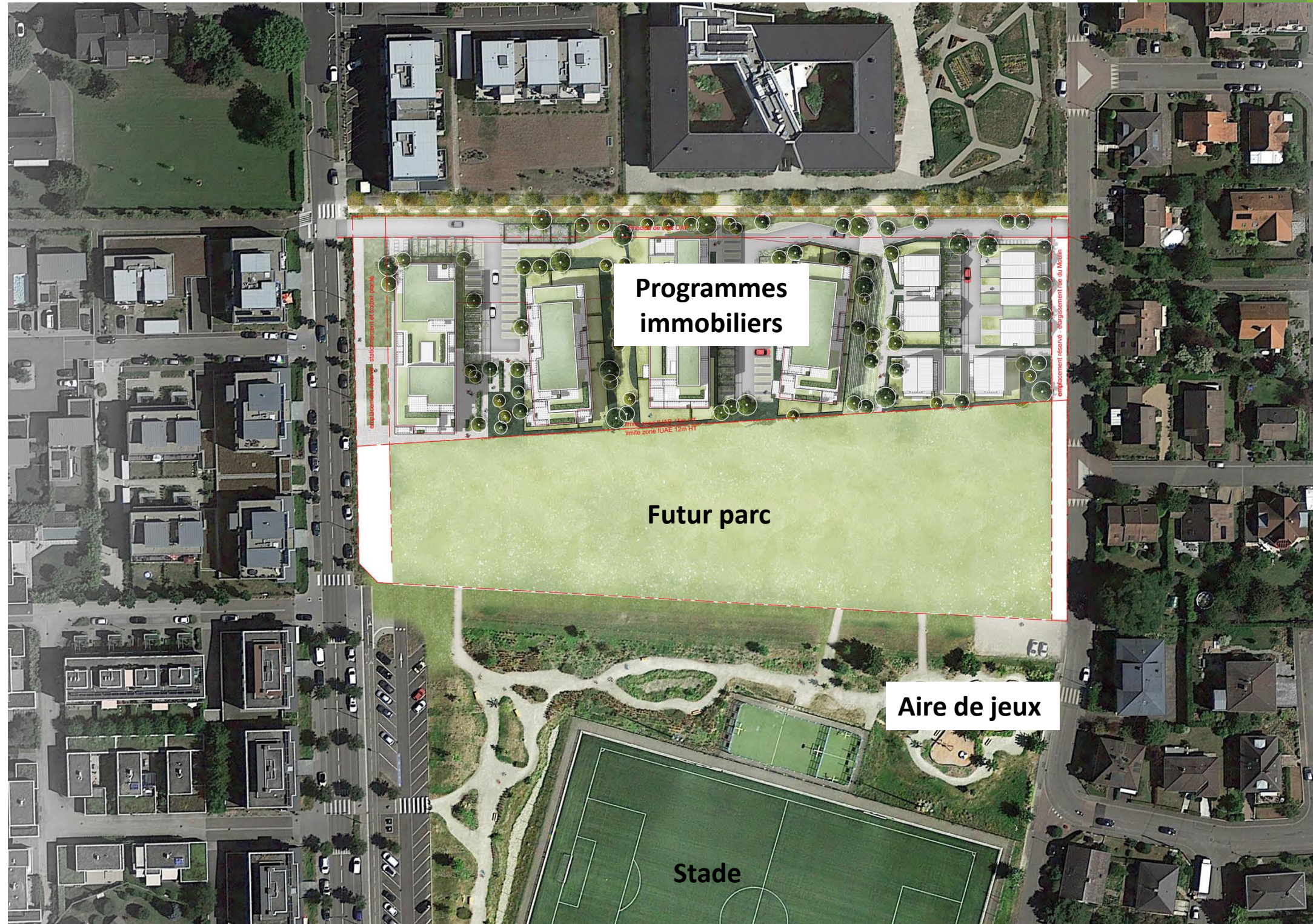
- A l'angle de l'actuelle rue du stade côté rue de la paix
- A l'angle de l'actuelle rue du stade côté rue du moulin

Eclairage/parc la nuit

- Il n'est pas nécessaire d'éclairer entièrement le parc
- L'utilisation de marquage phosphorescent peut permettre de guider les marcheurs la nuit
- Attention à la pollution lumineuse



Etat actuel



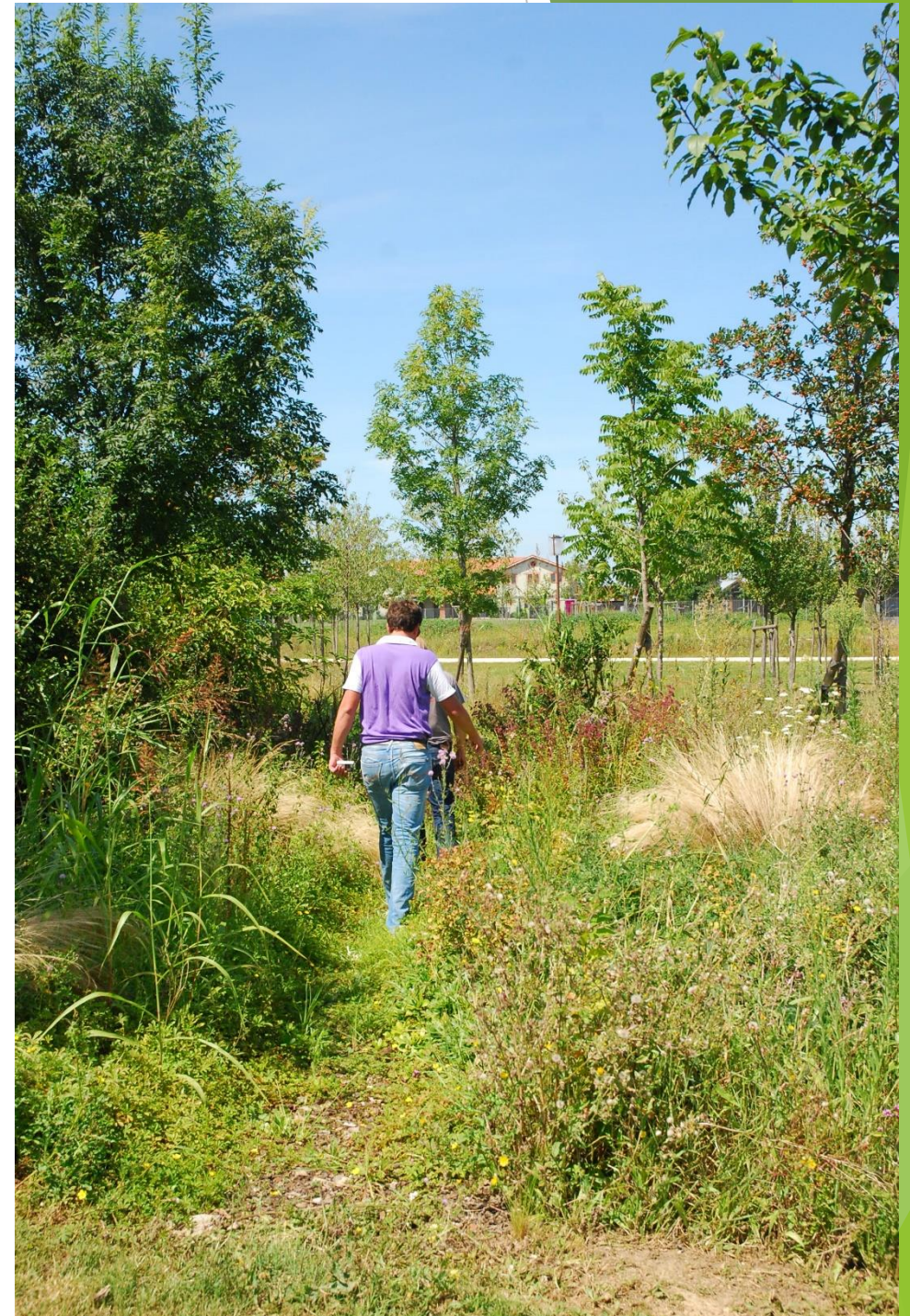
SYNTHESE DES ATELIERS

Etat futur : cheminements



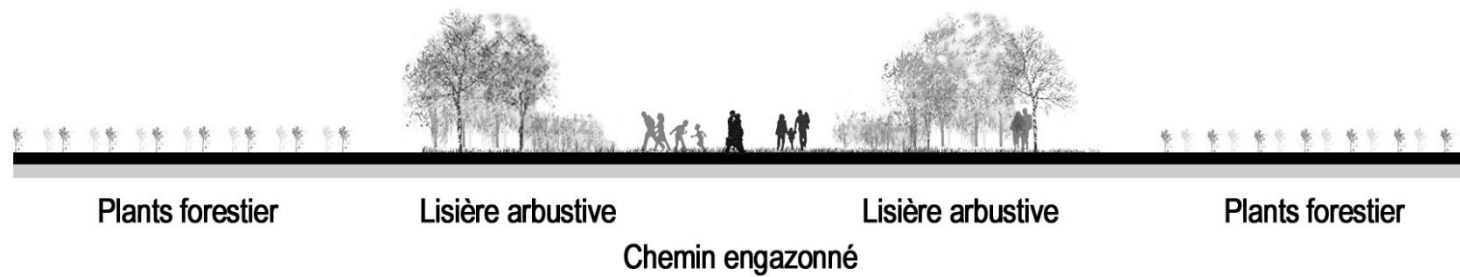
SYNTHESE DES ATELIERS

Etat futur : une stratégie de plantation
imaginée dans la durée



SYNTHESE DES ATELIERS

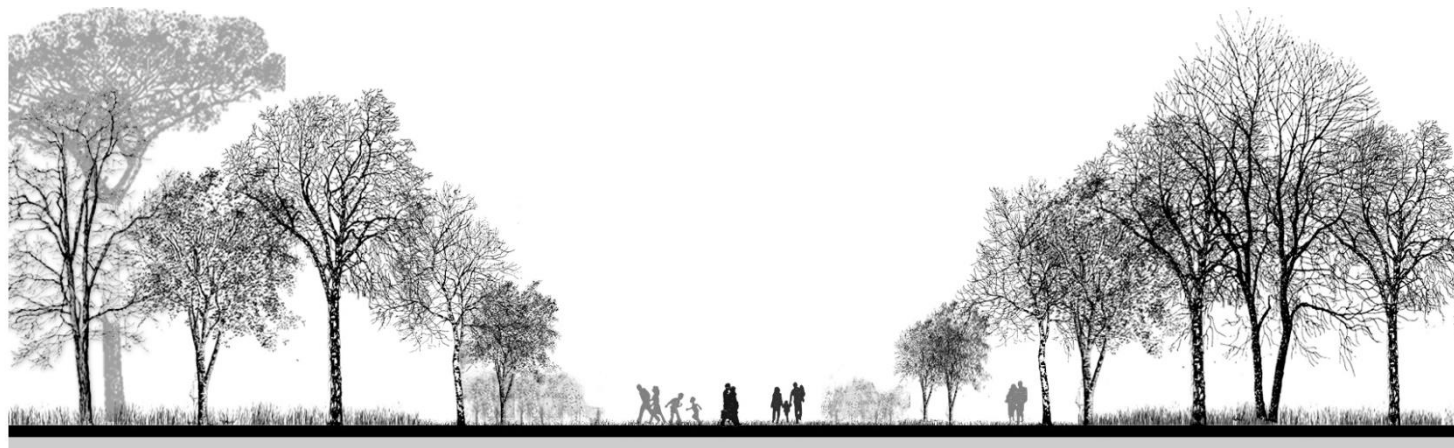
Etat futur : une stratégie de plantation
imaginée dans la durée



A la plantation



Après 5 ans



A l'âge adulte

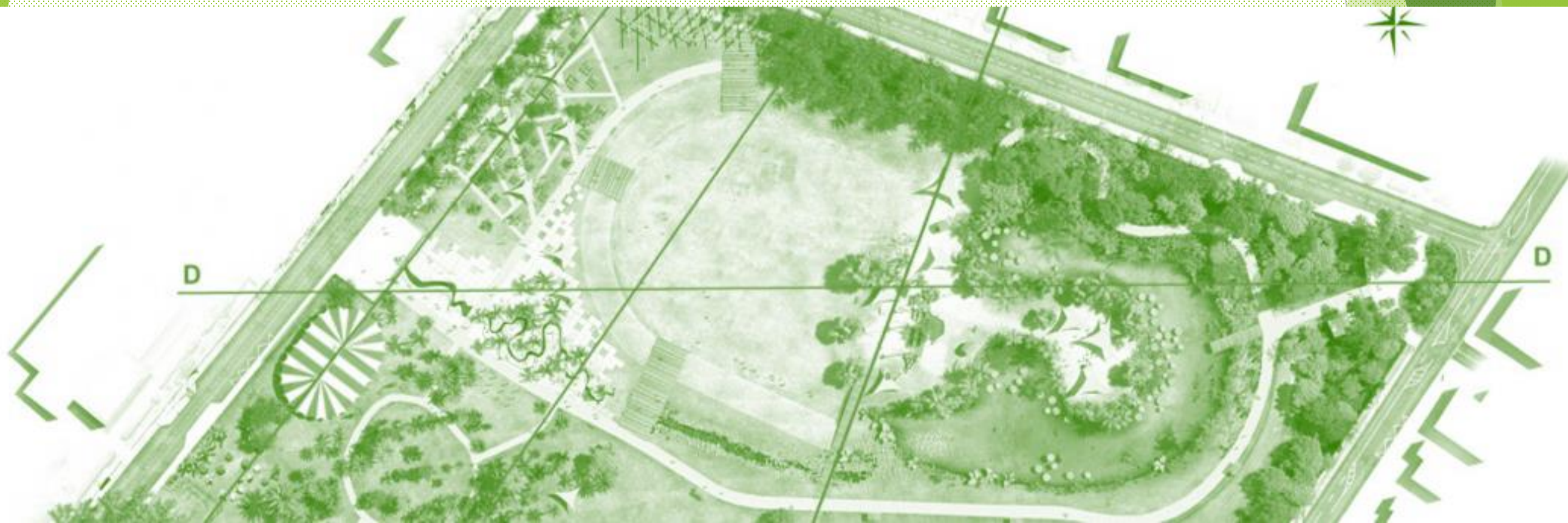
SYNTHESE DES ATELIERS

Etat futur : une stratégie de plantation
imaginée dans la durée



acte 2
paysage.

Calendrier



CALENDRIER

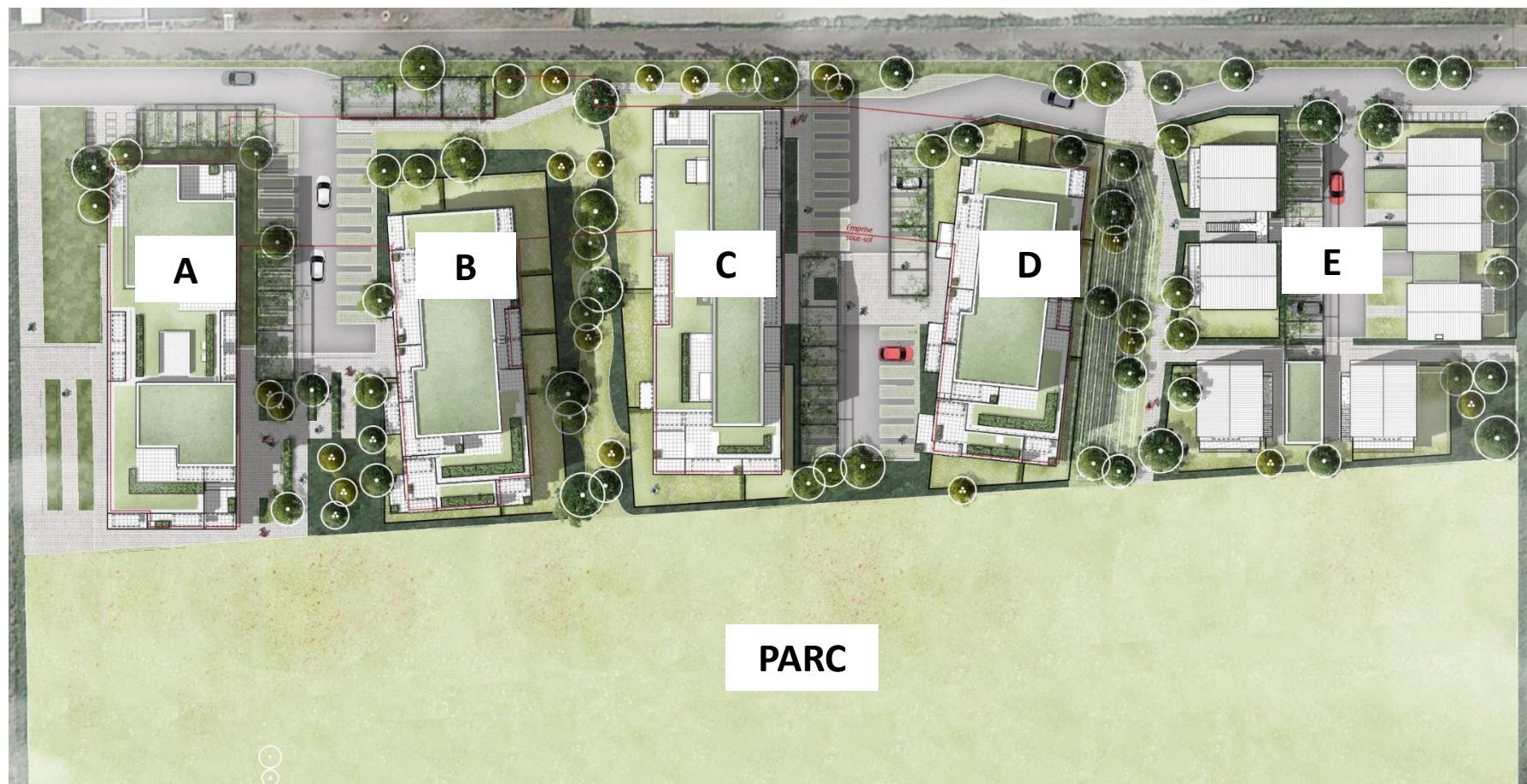
Etude de maîtrise d'œuvre des aménagements du parc : 2023

Livraison du Parc :

- Printemps 2024

Livraison bâtiments :

- B/C/E : 31 décembre 2023
- D : 31 mars 2024
- A : septembre 2024





plan masse paysage

acte2
paysage.

PARC CENTRAL

Cet espace constitue une respiration au coeur de la zone agglomérée d'Oberhausbergen et de Mittelhausbergen.

L'OAP vise à préserver cet espace vert et à encadrer l'évolution de sa frange Nord Est dans une logique d'équilibre entre la création de nouveaux espaces verts et une urbanisation nouvelle maîtrisée.

Elle fixe les principes suivants :

- le maintien et la valorisation du stade et des aménagements paysagers réalisés sur ses abords ;*
- l'aménagement d'un nouvel espace vert en continuité Nord-Est de ceux déjà existants autour du stade, et sur une profondeur moyenne minimum d'une cinquantaine de mètres environ ;*
- la création d'un maillage de cheminements doux à l'intérieur des espaces verts existants et futurs, en lien avec les quartiers environnants mais également avec les espaces naturels en périphérie de la commune (en particulier les coteaux et le secteur autour du captage d'eau d'Oberhausbergen, via la rue de la Victoire) ;*
- l'urbanisation en frange Nord-Est du site, suivant une organisation du bâti en forme de peigne ménageant des cours urbaines. Elle facilite les percées visuelles et la création d'espaces verts privatifs en prolongement du parc central. Cette urbanisation devra permettre le passage d'au moins une liaison douce entre le parc central et la voie de desserte en limite Nord-Est du site (le long de l'établissement Bethel) ;*
- la programmation de formes urbaines variées (habitat intermédiaire et petits collectifs). Le nombre de logements à produire, ainsi que le taux de logements locatifs sociaux devront se référer aux objectifs de production inscrits dans l'orientation d'aménagement et de programmation «Habitat».*